

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 4 AVRIL 2023

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mmes CASTEL 1^{ère} Vice-présidente, ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente, BUTORI, LASSERRE, PINATEL ; MM. ETCHEVERRY, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, BROUCARET

POUVOIRS : M. ALDANA-DOUAT à M. ETCHEVERRY, M. BROUCARET à M. CURUTCHARRY

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 2 - COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN APPLICATION DE L'ARTICLE L 5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Mes chers Collègues,

Il est rendu compte au Conseil d'Administration des décisions prises par Monsieur le Président en application des dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales :

➤ **7 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA CAPB ET LA VILLE DE LOUHOSSOA**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la CAPB, la ville de Louhossoa et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert qui s'est tenu le samedi 25 février 2023, à la salle Harri Xuri, à Louhossoa, à 20h, organisé par la Régie autonome.

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



➤ **16 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE MOUGUERRE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville de Mouguerre et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert qui s'est tenu le vendredi 10 mars 2023, à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste, à Mouguerre, à 20h, organisé par la Régie autonome.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE D'IHOLDY**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville d'Iholdy et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert qui se tiendra le vendredi 7 avril 2023, à l'Eglise de la Décollation de Saint-Jean-Baptiste, à Iholdy, à 20h, organisé par la Régie autonome.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LEROY MERLIN**

Il a été signé une convention avec Leroy Merlin dans le cadre du projet « Percussions à tous les rayons » qui se déroulera le mercredi 5 avril 2023 à Leroy Merlin, à Bayonne. Leroy Merlin s'engage à mettre le matériel à disposition ainsi que les moyens techniques, sanitaires et de communication, nécessaires au bon déroulé du spectacle.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE AINTZINA**

Il a été signé une convention avec le centre Aintzina pour l'organisation d'un projet commun autour de la danse mis en œuvre les 30 mars et 15 juin 2023 sur le site du Conservatoire. Le centre Aintzina s'engage à accompagner et encadrer ses jeunes en vue du bon déroulé du projet.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE CIBOURE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville de Ciboure et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert qui aura lieu le vendredi 28 avril 2023, à l'Eglise Saint-Vincent, à Ciboure, à 20h30, organisé par la Régie autonome.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC HAIZEBEGI**

Il a été signé une convention avec Haizebegi en vue de la rencontre « arts, santé et handicaps » qui s'est tenue à l'auditorium Henri Grenet de la Cité des Arts de Bayonne le samedi 1er avril 2023 de 14h à 16h15. L'association Haizebegi s'engage à verser la somme de 500 € à la régie autonome.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA VILLE DE LA BASTIDE CLAIRENCE**

Dans le cadre du développement culturel de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, il a été établi un protocole d'accord entre la Ville de La Bastide Clairence et l'Orchestre du Pays Basque autour du concert qui a eu lieu le vendredi 31 mars 2023, à l'Eglise Notre-Dame-de-l'Assomption, à La Bastide-Clairence, à 20h, organisé par la Régie autonome.

➤ **28 mars 2023 : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC CHRYSALIDE**

Il a été signé une convention avec l'association Chrysalide en vue de l'organisation d'un atelier de sensibilisation théâtrale le samedi 18 mars de 14h30 à 16h30, dans les locaux de l'Association, animé par l'équipe pédagogique du Conservatoire à destination d'un groupe adhérent de l'Association. L'association s'engage à verser la somme de 120 € à la régie autonome.

DONT ACTE